



**PRÉFÈTE  
DE L'OISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale des territoires  
Bureau de l'environnement  
Installations classées pour la protection de l'environnement

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE  
EXPLOITATION DU PARC ÉOLIEN DE L'ARONDE DES VENTS  
COMMUNES DE GOURNAY-SUR-ARONDE ET ANTHEUIL-PORTES**

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, il est prescrit une **enquête publique environnementale DU 2 DÉCEMBRE 2022 AU 5 JANVIER 2023** sur le projet de la **SARL L'ARONDE DES VENTS** d'exploiter un parc éolien implanté sur les communes de **GOURNAY-SUR-ARONDE** et **ANTHEUIL-PORTES**.

1. L'enquête publique environnementale porte sur la construction et l'exploitation d'un parc éolien de six aérogénérateurs d'une hauteur en bout de pale de 180 m, d'une puissance unitaire maximale de 5,6 MW, soit une puissance totale maximale de 33,6 MW et de deux postes de livraison, relevant de la rubrique n° 2980 pour l'activité soumise à autorisation.

2. La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus.

3. M. Yves Morel, directeur achat et études, ingénieur agro-alimentaire en retraite est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

4. Le siège de l'enquête publique est situé en mairie de GOURNAY-SUR-ARONDE.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, mairies de GOURNAY-SUR-ARONDE et ANTHEUIL-PORTES, pour recevoir les observations écrites et orales du public :

- Vendredi 2 décembre 2022 de 9h00 à 11h30 à Gournay-sur-Aronde
- Samedi 10 décembre 2022 de 9h00 à 12h00 à Antheuil-Portes
- Mercredi 14 décembre 2022 de 16h00 à 19h00 à Gournay-sur-Aronde
- Mercredi 4 janvier 2023 de 16h00 à 19h00 à Antheuil-Portes
- Jeudi 5 janvier 2023 de 16h00 à 19h00 à Gournay-sur-Aronde

5. Le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant la demande, la note de présentation non technique, le résumé non technique, la notice de renseignements, l'étude d'impact, l'étude de danger, les plans, les annexes, l'avis de l'Autorité environnementale et la réponse du pétitionnaire à cet avis sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise ([www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques](http://www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques)) dès l'affichage de l'avis d'enquête. Ils sont consultables à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

6. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers papier et numérique pourront être consultés par toute personne intéressée aux heures d'ouverture des mairies de GOURNAY-SUR-ARONDE et ANTHEUIL-PORTES.

7. Les mêmes documents en version numérique sont consultables aux heures habituelles d'ouverture des mairies sur un poste informatique mis à disposition dans les communes de :

**Baugy, Belloy, Braisnes-sur-Aronde, Coudun, Cuvilly, Francières, Grandvillers-aux-Bois, Hémévillers, Lachelle, Lataule, Margny-sur-Matz, Marqueglise, Mery-la-Bataille, Monchy-Humières, Montmartin, Moyenneville, Neufvy-sur-Aronde, La Neuville-sur-Ressons, Orvillers-Sorel, Ressons-sur-Matz, Rémy, Rouvillers, Vandelicourt, Vignemont, Villers-sur-Coudun, Wacquemoulin.**

8. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur les registres d'enquête tenus à sa disposition dans les mairies de GOURNAY-SUR-ARONDE et ANTHEUIL-PORTES ,
- par courrier adressé à la commune de GOURNAY-SUR-ARONDE, à l'attention du commissaire-enquêteur,
- sur le registre d'enquête dématérialisé qui sera mise en place à l'adresse suivante :  
<https://www.registredemat.fr/aronde-des-vents>
- par courrier électronique adressé à :  
[aronde-des-vents@registredemat.fr](mailto:aronde-des-vents@registredemat.fr)

9. Les observations faites sur les registres et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :

[www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques](http://www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques)

10. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Alban GODFRIND – Chef de projet – Tél. : 06 17 29 66 65/ 03 20 51 16 59 - Mail : [a.godfrind@rp-global.com](mailto:a.godfrind@rp-global.com) - SARL L'ARONDE DES VENTS, 96 rue Nationale 59800 Lille, ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.